



19 mars 2026

CIRCULAIRE CTOI 2026-16

Madame/Monsieur,

DEMANDE DU STATUT D'OBSERVATEUR DE LA PART DE LA SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE (WCS)

Veillez trouver, ci-joint, un courrier émanant de la Société pour la conservation de la faune sauvage (WCS) demandant à participer en tant qu'observateur aux processus de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Conformément à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI, les Parties contractantes de la Commission pourraient souhaiter autoriser la Société pour la conservation de la faune sauvage (WCS) à y prendre part en qualité d'Observateur compte tenu de l'intérêt manifesté envers la CTOI, comme indiqué dans la lettre ci-jointe. Ainsi, à moins que des objections ne soient reçues dans les 30 jours suivant la date de la présente Circulaire, le Secrétariat de la CTOI considérera que le Secrétaire exécutif est autorisé à adresser une invitation à cet observateur potentiel en vue de participer aux réunions de la CTOI en conséquence.

Cordialement,

Paul de Bruyn
Secrétaire exécutif

Pièces jointes :

- Courrier de la Société pour la conservation de la faune sauvage (WCS)

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia, Panama. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Président de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.



Wildlife Conservation Society
KG 5 Av. House 46,
Kigali,
Rwanda

17 mars 2026

Secrétariat de la CTOI
Blend Seychelles Building (2nd floor)
Providence
PO Box 1011
Victoria Mahé - SEYCHELLES

Objet : Demande d'approbation préalable du statut d'observateur pour assister aux réunions de la Commission

Cher M. Adam Ziyad,

Je vous adresse le présent courrier afin de demander l'approbation préalable pour que des représentants de la Société pour la conservation de la faune sauvage (WCS) participent aux réunions de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) en tant que non-membre préalablement approuvé.

La WCS est une organisation à but non lucratif, axée sur des questions de conservation terrestre et maritime sur des sites géographiques clés du monde entier, dont certaines présentent un intérêt pour la CTOI, comme les programmes maritimes en Afrique de l'Est, en Asie du Sud-Est et dans des parties de la région indo-pacifique ouest.

Plus précisément, dans l'océan Indien occidental (OIO), la WCS œuvre à améliorer l'état de conservation et l'utilisation et la gestion durables des ressources marines, y compris des ressources de chondrichthyens et d'autres ressources halieutiques, et la conservation des espèces de mammifères marins, entre autres. Notre objectif est de concrétiser cette vision en plaçant l'accent sur plusieurs activités stratégiques, incluant le renforcement des capacités, la sensibilisation, la collecte d'informations scientifiques robustes, des évaluations des pêches côtières, un soutien aux gouvernements et aux communautés de pêcheurs pour une gestion des pêches plus durable et un soutien aux nombreux gouvernements qui sont des Parties contractantes à la CTOI afin d'améliorer la mise en œuvre des mesures dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement et des Organisations Régionales de Gestion des Pêches, entre autres activités.

Nos travaux sont donc liés à la gestion des ressources relevant du mandat de la CTOI et nous pensons que nous pourrions contribuer de manière significative à ce mandat. Notamment, notre collecte à long terme des données sur les pêches côtières dans plusieurs états fournirait des données considérables au niveau des espèces qui pourraient soutenir les activités et le mandat du Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires (GTEPA) de la CTOI.

Par conséquent, nous souhaitons nous engager officiellement en vue de permettre au personnel de la WCS d'assister aux réunions de la Commission, y compris aux réunions du GTEPA, en qualité d'observateurs préalablement approuvés.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à cette demande.

Cordialement,

Michel Masozera PhD

Directeur régional
Afrique de l'Est, Madagascar et océan Indien occidental
Société pour la conservation de la faune sauvage
Téléphone : +250 788300483
e-mail : mmasozera@wcs.org
web : www.wcs.org